

Ambiguïté Conceptuelle du Développement Durable

Attou Khadidja *

Université Ahmed Ben Ahmed -Oran 2 -Algérie

Date de soumission: 01-11-2024

Date d'acceptation: 19-02-2025

Date de publication: 01-03-2025

Résumé :

Quoique nouvelle, l'idée d'un développement durable est devenue aujourd'hui un référentiel politique, administratif et entrepreneurial. Sa principale caractéristique est la pluralité des interprétations et la multiplicité des approches. Le développement durable est né avec une ambiguïté et il n'existe pas de définition claire et précise de la notion, ni un cadre théorique universel.

Particulièrement équivoque, ce concept né comme notion politique, ne cesse de susciter des interrogations sur son sens, mais surtout sur son éventuelle mise en œuvre. Il n'existe toujours pas de définition convenue du développement durable, car il s'agit d'un concept émergent qui tente de saisir la dynamique du processus de changement.

De même, il est composé de deux termes contradictoires (développement et durabilité). En conséquence, ce texte vise à tenter d'apporter quelques clarifications sur le concept, par un retour historique documenté sur son apparition et par la présentation des controverses et critiques qu'il a suscitées et les obstacles entravant son application.

La recherche est essentiellement documentaire, les informations compilées sont tirées de sites internet et d'ouvrages sur la question. Les résultats auxquels nous sommes parvenus est que l'existence diversifiée des acteurs conduit à la multiplication des interprétations et des approches du développement avec une appropriation différenciée, de même, son origine institutionnelle n'a pas permis de préciser ses contours scientifiques. Nous rejoignons la suggestion d'autres chercheurs, celle de la pluridisciplinarité de la recherche.

Mots clés : Développement ; Développement économique ; Développement humain ; Développement durable ; Environnement .

*Auteur correspondant (attou.khadidja@univ-oran2.dz); (Laboratoire de Politique Publique et de Sécurité Régionale en Algérie).

© Attou Khadidja - Creative Commons - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification - 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Conceptual Ambiguity of Sustainable Development

Abstract :

Although relatively new, the idea of sustainable development has today become a political, administrative, and entrepreneurial benchmark. Its main characteristic is the plurality of interpretations and the multiplicity of approaches.

Sustainable development emerged with ambiguity, lacking a clear and precise definition, nor a universal theoretical framework. This particularly equivocal concept, born as a political notion, continues to raise questions about its meaning, but especially regarding its potential implementation. There is still no agreed-upon definition of sustainable development, as it remains an emerging concept that attempts to capture the dynamics of the change process. Furthermore, it is composed of two contradictory terms (development and sustainability).

Consequently, this text aims to offer some clarifications on the concept, through a documented historical review of its origins and by presenting the controversies and criticisms it has generated, as well as the obstacles hindering its application.

The research is primarily documentary; the compiled information comes from websites and publications on the topic. Our findings show that the diverse existence of actors leads to multiple interpretations and approaches to development, with differentiated appropriation. Similarly, its institutional origin has not allowed for a clear definition of its scientific contours. We align with the suggestion of other researchers on the need for multidisciplinary research.

Keywords: *Development; Economic development; Human development; Sustainable development; Environment.*

Introduction :

L'idée d'un développement durable (DD) est devenue aujourd'hui un référentiel politique, administratif et entrepreneurial, bien qu'elle soit d'émergence récente. Ayant plusieurs interprétations et faisant l'objet de multiples approches, le DD est né avec une ambiguïté, ne possède pas de cadre théorique universel et pas de définition claire et précise. En outre, particulièrement équivoque, il émerge comme une notion politique au début et ne cesse de susciter des interrogations sur son sens, mais surtout sur son éventuelle mise en œuvre. Est-il un véritable concept ou un *mot valise* comme certains le qualifient ? Des critiques vont jusqu'à le qualifier de mythe quand elles abordent l'analyse de l'idéologie du DD.¹

Par ailleurs, le concept résulte d'un processus basé sur l'articulation de notions qui constituent un fondement théorique. Cet édifice conçu et systématisé de notions, commun à une communauté travaillant sur la question, permet la théorisation. Le concept résulte de cette théorisation. C'est tout un processus intellectuel et scientifique dont l'aboutissement est la publicisation du concept et sa vulgarisation.

Or, le DD a surgi dans un contexte politique particulier, médiatisé par les institutions et les organisations internationales et les gouvernements, sans être préalablement construit et défini précisément par la communauté scientifique. En effet, il y a plus de trois décennies, le terme DD s'est introduit comme un mot relativement nouveau dans le lexique humain commun, il est devenu circulant dans divers domaines et s'est répandu comme une injonction ou objectif à atteindre pour l'ensemble de la planète.

Parce que les activités de l'homme ont sans cesse impacté l'environnement, depuis la révolution industrielle, le recours excessif aux ressources naturelles et les répercussions nocives d'une croissance économique démesurée constituent un danger pour la pérennité de la vie sur Terre. Le tarissement des ressources en matières premières devient une inquiétude générale et la demande légitime de développement des pays du Sud pose la problématique de l'égalité dans la répartition de ces ressources non renouvelables. Cette situation alarmante entraîne une prise de conscience de la communauté internationale qui se mobilise

¹Florence Rodhain, Claude Llena. "Le mythe du développement durable. Préventique Sécurité", 2006, 47 (85), pp.41-47.(hal-03674698, version 2022,)consulté 6 septembre 2024.

autour d'un développement juste, durable, respectueux de l'environnement et de la sécurité de la planète.

Dans l'urgence, des textes foisonnent sans réflexion mutuelle et sans théorisation, le terme DD émerge dans un vacarme induisant un malentendu dans le sens donné à cette notion. Par conséquent diverses interprétations sont formulées, selon les divers acteurs qui s'approprient ce terme. Il s'avère donc difficile d'avoir un accord sur l'identification du DD dans cette confusion signifiante et conceptuelle. Il est utile de souligner qu'il n'existe toujours pas de définition convenue du développement durable, car il s'agit d'un concept émergent qui tente de saisir la dynamique du processus de changement, mais qu'il circule aussi entre champs de pensée et de savoir hétéroclites (philosophique, politique, médiatique, scientifique, écologiste, entreprises), dans lesquels il peut admettre des significations élastiques. L'intensification de la diversité des courants économiques a généré une imprécision dans la notion. De même, l'idée d'étendue temporelle (durabilité) est bien plus étroite que le concept lui-même.

Notre texte entend apporter un éclairage sur le DD en menant une démarche de recherche et de lecture sur le terme et ses dimensions. Les mots sont importants et leur usage induit parfois de multiples interprétations qui, par conséquent, apportent plus de flou que de clarification.

Partant, afin de contourner cette difficulté et en dehors des définitions convenues, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Que signifie la notion de développement durable et comment a-t-elle émergé ? Quelles sont les controverses et les critiques qu'elle a suscitées dans les mondes académique et politique ?

Pour y répondre, nous avons divisé cette étude en deux axes : le premier axe portera sur l'évolution institutionnelle et conceptuelle du DD et sur ses principales approches et piliers.

Quant au deuxième axe, il sera consacré aux controverses et critiques formulées à l'encontre du DD et aux principaux obstacles quant à son effective mise en œuvre.

Genèse et dimensions du Développement Durable :

L'idée de développement durable (DD) est la tentative de passer d'une société capitaliste, dont l'objectif est une augmentation illimitée de la production et de la consommation, à une société plus respectueuse de l'environnement et plus rationnelle en termes de consommation et de

production. Assurant, ainsi, l'engagement et l'équilibre entre la croissance économique, la préservation de l'environnement et le bien-être social. Bien évidemment, comme une grande panoplie de discipline est concernée par la thématique, des chercheurs de ces diverses disciplines ont essayé de définir le développement durable, avec parfois des critiques sur ce concept *polysémique*. Retracer sa genèse nous donne des clés de compréhension des motifs de la polysémie de ce concept.

L'évolution conceptuelle et institutionnelle du DD:

Il s'agit là, sans être exhaustif, de retracer les points d'une histoire institutionnelle et conceptuelle du DD, une histoire de débats, de discussions, de négociations, de réflexions, de travaux d'une diversité d'acteurs à l'échelle planétaire qui souligne les moments cruciaux ayant permis l'émergence de la notion DD. C'est un long processus qui a mené à la prise de conscience de la communauté internationale sur l'état de la planète et à l'émergence de cette notion. Le flou qui entoure la notion découle de ce contexte foisonnant qui aborde plusieurs domaines tout aussi différents les uns des autres avec diverses interprétations des acteurs tout aussi différents, engendrant ainsi la difficulté de concilier les thématiques, particulièrement environnementales, économiques, sociales et politiques du développement.

Pour la première fois, en 1968, les questions d'environnement ont été livrées à l'attention de l'ONU, à l'occasion de la Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources qui témoigne du moment décisif du renoncement par les scientifiques de l'idée d'une conservation complète, pour une politique de conservation contribuant à l'épanouissement de l'Homme¹. Néanmoins, le premier moment d'alerte sur les dangers de la croissance excessive est sans conteste le Club de Rome qui a donné toute l'importance à la question de la raréfaction des ressources. Le rapport Meadows alerte le club de Rome. Réunissant des scientifiques, des industriels, et de hauts fonctionnaires, le club avait pour objectif de discuter des problématiques de croissance économique en liaison avec les problèmes d'environnement dans un contexte d'augmentation démographique constante. Le rapport a sonné l'alerte sur

¹[L'UNESCO et le développement durable](#) première conférence intergouvernementale—[\(UNESCO Bibliothèque Numérique](#) ,UNESCO (1970)), consulté 27 mai 2024.

les dégradations de la planète.¹ Le Club de Rome considère, que dans un monde limité, une population grossissante consommant et polluant davantage, conduit fatalement à un désastre environnemental². En dépit de l'absence d'accord sur ce rapport, il n'en demeure pas moins qu'il a eu et a, même aujourd'hui, un retentissement marquant dans le monde scientifique. Suite à la mobilisation de la communauté internationale favorisée par les exigences et contraintes sur les dirigeants politiques des pays développés, l'ONU a adopté des résolutions et a appelé à des sommets mondiaux sur l'état de l'environnement.

La conférence de Stockholm fut l'occasion de mettre en relief les premières marques du DD. Entendu comme un idéal essentiel d'harmonie symétrique entre la Terre et les humains et comme concept, le DD est le résultat d'une gestation progressive spécifiquement dans les instances de l'ONU. En 1972 à Stockholm, se tient la conférence des Nations unies nommée *premier sommet de la Terre*³. Suite à la crainte de l'érosion de l'environnement liée à la croissance économique et industrielle, la mobilisation pour la tenue de cette conférence est spécifique aux pays du Nord car les pays du Sud avaient d'autres préoccupations, en l'occurrence les problèmes de pauvreté et de sous-développement. Le concept *écodéveloppement*, qui préfigurait la notion de DD, s'est renforcé grâce aux débats et pourparlers entre pays du Nord et pays du Sud. La volonté de l'ONU de rendre l'environnement central au sein des inquiétudes de l'ordre mondial s'est concrétisé par l'usage du concept d'écodéveloppement⁴.

Une des issues majeures de cette conférence est la fondation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), institution onusienne qui coordonne les secrétariats des conventions internationales

¹Franck-Dominique Vivien, « Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps », in Marcel Jollivet (édit.), *Le Développement durable, de l'utopie au concept*, (Elsevier, Paris, 2001), pp. 19-60.

²Franck-Dominique Vivien, op. cit. p 21

³Moïse Tsayem Demaze. « Paradoxes conceptuels du développement durable et nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud : le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) » In *Cybergeo: European Journal of Geography* [Online], Environment, Nature, Landscape, document 443, (Online since 20 March 2009, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/22065> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.22065>, 2009), consulté 9 Juin 2024

⁴Franck-Dominique Vivien, *Le développement soutenable*, (Paris, La Découverte, collection Repères, 2005), p.87

sur l'environnement. La déclaration de cette conférence, qui a eu peu d'impact, a établi les soubassements du DD. L'acte de naissance du DD est sans conteste le Rapport Brundland. En 1982, à Stockholm, pour réaliser un état des lieux de l'environnement et du développement au niveau planétaire, l'assemblée générale de l'ONU a institué une commission spéciale nommée Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED), ou Commission des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED) et l'a mandatée pour élaborer un rapport sur la prospective globale de l'environnement intégral dans une perspective de l'année 2000 et plus, avec des recommandations pour un développement soutenable. Présidée par l'ancienne ministre de l'Environnement et Premier Ministre du gouvernement norvégien Madame Gro Harlem Brundtland¹.

Avec une perspective globale de l'environnement mondial et de l'humanité, le rapport Brundtlands' est efforcé d'adjoindre les portées écologiques, économiques, sociales et politiques du « développement durable », cette dernière formule est admise de concert après qu'elle soit popularisée. Le DD est défini ainsi « *Le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures* ». La définition met l'accent, d'une part, sur l'ajustement entre environnement et croissance économique, et d'autre part, sur les conséquences préjudiciables sur l'environnement, suite aux activités de l'Homme et des habitudes de vie et de consommation des sociétés occidentales. La solidarité internationale est proclamée dans ce rapport qui signale que « *le développement durable doit contribuer à l'amélioration du bien-être et à la résorption des inégalités sociales notamment entre les pays développés et les pays en développement.* »².

Cependant, la visée du rapport est d'octroyer la primauté à la satisfaction des besoins des plus défavorisés, se trouvant principalement dans les pays du Sud. Le rapport aborde plusieurs domaines, mais il donne la priorité à la préservation de la Terre. Après sa publication et sa diffusion, le *Sommet de la Terre* est convoqué par l'ONU en 1992 à Rio de Janeiro, l'objectif étant le débat autour du DD pour engager de façon

¹CMED, « Rapport Brundtland « Notre avenir à Tous »- Avant-propos Notre avenir à tous », (At : <https://bit.ly/2ZNrU8a>, 1987), consulté 6 juin 2024.

²Moïse TsayemDemaze, op.cit., p.5

officielle les pays du monde dans cette nouvelle optique. La conférence de Rio (CNUED), nommée *Sommet de la Terre*, a consolidé et internationalisé le DD, dans le sens où elle a permis à la communauté internationale de prendre conscience, d'une part, de l'étendue et des enjeux des questions environnementales et de développement, et de s'engager, d'autre part, dans la lutte contre les désastres écologiques que la Terre affronte. Elle marque l'avènement institutionnel du DD et surtout, elle a abouti sur la publication de *l'Agenda pour le 21ème siècle*, sorte de catalogue des problèmes déterminés et des suggestions soumises de toutes parts pour y remédier. En conséquence, les discours nationaux et internationaux ont donné un espace énorme au DD, lequel s'est transformé en socle de la coopération multipartite, alors que la fracture Nord-Sud est toujours latente et se dévoile à travers la priorité accordée à l'environnement différenciée par les pays du Nord et ceux du sud dont les préoccupations pour les premiers sont la biodiversité et le climat, alors que les seconds mettent l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Probablement, l'Agenda 21 est le plus important des textes adoptés. Il dresse un état des lieux des principaux problèmes préoccupant l'humanité. L'engagement à entamer des politiques nationales, régionales et locales de DD est pris par les Etats signataires de l'Agenda 21, mais la lutte contre la pauvreté est restée lettre morte.¹ La signature de la convention oblige les États à se réunir régulièrement tous les ans avec des acteurs non gouvernementaux (citoyens, ONG, entreprises...) dans l'objectif de continuer les discussions et « engager collectivement de nouvelles politiques communes en matière de *développement durable* »². La conférence des parties (COP) naît dans ce contexte.

En 2002, à Johannesburg, la conférence onusienne constate la difficulté dans l'implémentation du DD. Nommée *Sommet Mondial sur le Développement Durable*, elle offrit l'opportunité de donner une dernière inclinaison. En réalité, la question de l'environnement était reléguée au profit des enjeux de développement envisagés de manière classique (accès aux services essentiels, priorité aux enjeux de santé). La conférence confirmait la référence aux Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) de l'ONU. Cette conférence s'est tenue pour faire un bilan de la mise en œuvre du DD et a surtout souligné les aspects sociaux du DD (équité, dialogue des cultures, santé, pauvreté). Moins médiatisée, son issue eut des résultats mitigés. Elle a montré les obstacles

¹Moïse Tsayem Demaze, op.cit, p. 7

²Pauline Fricot, *De la COP1 à la COP24 : une histoire d'avancées et de renoncements*. (Le Vent Se Lève, at : <http://bit.ly/3axjKoc>, 2018), consulté 19 août 2024

à la mise en œuvre du DD dans le monde. La mise en place des trois piliers du DD, bien qu'innovants conceptuellement, rencontrent des difficultés. Les désaccords tant idéologiques que politiques entre pays du Sud et pays du Nord demeurent tenaces. Il n'y a pas eu de progressions manifestes dans la mise en place des décisions comprises dans les textes fondateurs, de plus, on soulève un manque d'efficacité dans la gouvernance mondiale du DD.¹In fine, Il est à noter que sur le plan conceptuel, une plus grande importance fut accordée aux 3 piliers du DD. Aux origines du DD en 1970, prévalaient les préoccupations économiques et en 1992 la relation environnement-économie est prioritaire. Seulement en 2002, suite à la pression des États du Sud, soutenus par des organisations non gouvernementales internationales, le social fut mis au premier plan².

Par ailleurs, rappelons qu'en 1997, à Kyoto, s'est tenu la COP, un protocole contraignant qui encadre les émissions de CO₂ avec le principe de *responsabilités communes mais différenciées* qui opère une différenciation entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés de façon à en adapter les objectifs.³

Puis vient la conférence sur le climat, connue sous le nom de sommet de Paris, (COP 21), qui a réuni les dirigeants mondiaux. C'est le premier accord mondial sur le climat, et le plus grand texte signé dans l'histoire de l'humanité. Grâce à ces actions climatiques, on peut déterminer si le monde a réalisé les objectifs à long terme. La nouvelle logique entérinée consiste à partir de la capacité d'engagement voulu des États et à les améliorer peu à peu, afin de les limiter sous les 2°C l'évolution de la température à la fin de ce siècle.⁴La COP 21 est le pivot de la politique internationale en matière de transition énergétique, dès lors que la discussion concerne l'écologie. Enfin, la dernière COP s'est tenue à Dubaï en 2023 (COP28) qui a présenté le premier bilan mondial de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Dans le but d'évaluer les progrès collectifs du monde vers la réalisation de ses objectifs, y compris l'objectif 13 (action pour le climat), a lieu le premier bilan mondial pour

¹MoïseTsayemDemaze, op.cit., p.87

² Ibidem, p7

³Pauline Fricot, op.cit.

⁴ Ibidem

cette Cop¹.

Ce bref tour d'horizon sur la genèse du DD permet de voir que la notion a des origines constitutionnelle et technicoéconomiques don't les logiques sont présentes dans la délimitation du concept.

Les approches et les piliers fondamentaux du DD :

Les multiples définitions du DD découlent de la diversité des approches de cette formule « développement durable ». Durant le processus de passage d'un thème débattu par les experts à celui amplement discuté au sein des organismes nationaux et internationaux, diverses approches du DD s'énoncent. Néanmoins, avec la locution *développement durable*, l'ensemble présente une homologie.

Toutes, elles partagent la considération sur l'impératif de durabilité ou soutenabilité du développement. D'une certaine façon, un semblant d'accord commun sur l'objet, mais le développement n'est pas réexaminé. Or, il apparaît, après une vérification, que ces approches divergent surtout sur comment considérer le développement. Il s'agit d'une querelle préexistante à l'apparition de la problématique du DD. Sans acceptation sur le déterminant *économique*, tous s'accordent que la croissance est économique et qu'il n'existe pas de *développement sans croissance*.²

A l'inverse, le développement *économique* est habituellement pensé entre autres comme un élément du développement. La proposition opposée est objet de controverse : La thèse de la distinction qui est accolée à une théorie normative du développement : les tenants de cette position considèrent le développement comme un processus clairement différent de la croissance et celle-ci peut ne pas engendrer de développement. A l'inverse, la thèse de l'assimilation considère que la croissance et le développement vont inévitablement de pair ; donc, sans développement, pas de croissance.

¹Mark Poynting, « COP28 à Dubaï : Qu'est-ce que c'est et pourquoi est-elle importante ? » (BBC News Afrique, COP28 à Dubaï : Qu'est-ce que c'est et pourquoi est-elle importante ? - BBC News Afrique, 2023), consulté 29 août 2024

²Bernard Billaudot, « Les problématiques du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise ». In Société, économie et civilisation (1-). Éditions des maisons des sciences de l'homme associées. (<https://doi.org/10.4000/books.emsha.997>, 2021), consulté 6 juillet 2024.

A partir d'un classement agencé autour des finalités du développement durable, Fabrice Hatem¹ différencie dans le DD une approche écocentrée et une approche anthropocentree. La protection de la vie, présumée ayant une portée intrinsèque, est privilégiée par la première: pour une raison éthique et non utilitariste, les êtres vivants non humains ont un droit à l'existence. Pour la seconde théorie, la recherche du bien être humain est avantagée: la conservation des autres espèces est légitimée par l'intérêt que lui porte l'Homme. Cependant, trois variantes sont contenues dans cette seconde approche, selon que l'on souligne les conditions économiques, ou écologiques, ou les conditions sociales du bien-être humain. Les trois variantes se présentent ainsi :

L'approche économiste : oriente la définition du DD vers la mise en œuvre de l'ensemble des moyens économiques permettant d'assurer aux générations futures et présentes la croissance de leur bien-être *« définissant le développement durable comme celui qui vise à préserver, d'une génération à l'autre, le stock global de capital (naturel ou artificiel) nécessaire pour assurer le bien-être des générations futures et présentes »* ; Elle convient moyennement aux outils de l'analyse néo-classique des « dysfonctionnements du marché ».

L'approche écologique cible également la préservation d'un stock de capital, garantissant la permanence ou l'augmentation du niveau de bien-être, quoiqu'on ne puisse s'assurer d'une parfaite substituabilité du capital naturel et du capital artificiel alors qu'il est impératif de se soucier résolument du maintien du stock de ressources naturelle du fait de son caractère inestimable : cette approche met l'accent sur l'incapacité essentielle de l'analyse néo-classique à intégrer l'environnement.

L'approche *radicaliste* ou *socioculturelle* : elle repose sur une critique idéologique du modèle néo-classique, qui s'enracine dans la littérature *radicale* du développement et s'étend dès à présent au domaine de l'écologie ; en mettant en évidence des thématiques comme, entre autres, la différence entre la croissance et le développement (défini comme l'augmentation des capacités à assurer les besoins humains fondamentaux), la dimension écologique des inégalités Nord-Sud (le commerce international contribue à la préservation de l'environnement

¹Fabrice Hatem, « Le concept de "développement soutenable" ». CEPII, Economie prospective internationale, La Documentation Française, (n° 44, 4^e trimestre, 1990), pp. 101-117.

des pays du Nord par l'achat des ressources naturelles des pays du Sud) et les origines sociopolitiques du sous-développement et des atteintes à l'environnement.¹

Selon Hatem, l'approche économiste opte pour la conception de la soutenabilité faible, elle s'adapte davantage à l'emploi des instruments d'analyse néo-classiques : le dysfonctionnement du marché est confirmé par la dégradation de l'environnement. En déterminant des droits de propriété et des prix, on rétablit le fonctionnement obligatoire du marché. Dans l'ensemble, cette approche du développement durable coïncide avec ce que l'on nomme l'économie de l'environnement.

A l'inverse, l'approche écologiste adopte précisément une conception de la soutenabilité forte. Cette approche ne conçoit pas la possibilité de la substitution du capital artificiel aux ressources naturelles, dont le stock comme base doit être conservé. La critique classique du développement conteste, plus précisément, l'insatisfaction des besoins fondamentaux ou l'origine socio-politique du sous-développement. L'approche sociale, que Hatem appelle aussi radicaliste, ou socio-culturelle, érige l'articulation entre une critique classique du développement et la facette écologique du développement et du sous-développement.

La vertu de l'approche économique *dominante* du DD est de mener, sans difficulté, vers des perceptions théorisées pour la prise en compte des impératifs entièrement écologiques. Elle est aussi susceptible d'amener vers des injonctions de politiques économiques, assez vite fonctionnelles, sans que leur mise en œuvre soit fréquemment aisée. Toutefois, elle demeure arrimée au modèle utilitariste de l'individu et ne conduit pas à une réponse au problème de caractère moral et politique, soulevé par la responsabilité collective à l'égard de la préservation du milieu naturel et du droit des générations futures à l'existence ou au bien-être.²

Le DD, comme le soulignent les spécialistes de la question, repose sur trois piliers fondamentaux qui rejoignent, d'une certaine manière, les approches distinguées par Hatem. Ces derniers sont imbriqués les uns dans les autres de telle sorte qu'ils ne peuvent être dissociés, ou être préférés les uns aux autres, car ils procèdent de manière parallèle et

¹Fabrice Hatem, op.cit. p.103

²Fabrice Hatem, op.cit., p.104-106

égale. De manière générale, on peut résumer les dimensions du développement durable comme suit : ¹

- Le pilier économique : ce pilier occupe une place majeure dans les sociétés de consommation. En introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social, le DD induit le changement des habitudes de production et de consommation.
- Le pilier social : ou encore le pilier humain. Le DD inclut toutes les questions sociales qui permettent d'aller vers le bien-être : La dimension mondiale de la lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les pays dans le monde, le respect des droits de l'homme, ainsi que le maintien de la stabilité des systèmes sociaux et culturels.
- Le pilier environnemental, le plus connu. Habituellement, la dimension environnementale limite indûment le DD. Ce pilier fait référence à la préservation des écosystèmes. Dans les pays industrialisés, l'environnement reste parmi les préoccupations fondamentales à cet égard. La consommation et la production des déchets est importante. Aussi, il y a lieu d'éliminer les agissements préjudiciables à la planète.

Afin de soutenir le DD, trois autres piliers lui ont été adjoints :

- La dimension technologique (dimension administrative et technique), l'objectif est de réduire les flux de déchets et de revenir aux déchets en interne. Pour parvenir à un développement durable, la dimension technologique est un élément important.
- La dimension culturelle est annexée aux autres dimensions du DD. La nécessité d'intégrer cette dimension s'est faite sentir, après la ratification de la Convention Internationale sur la diversité culturelle. Il en a résulté l'émergence de ce que l'on appelle l'économie violette, l'économie verte et l'économie bleue, c'est-à-dire la partie de l'économie qui contribue au DD en valorisant le potentiel culturel des biens et services.

¹Jeremy Warren, "Environnement, Social et Economique : les 3 piliers du Développement Durable", Green Materials, (at : <https://bit.ly/2LpoVLz>, 2010), consulté 12 juillet 2024.

- La dimension politique désigne la gouvernance ou la réalisation de la bonne gouvernance ; c'est-à-dire les processus politiques existants au sein et entre les institutions officielles. À cet égard, le DD dépend d'une nouvelle forme de gouvernance, de sorte que la mobilisation et la participation de tous les acteurs (individus, société civile et secteur privé) de la société doivent avoir un rôle actif dans les processus décisionnels, ainsi que le droit d'accès à l'information.

Les controverses et les entraves à l'application du DD :

La question du DD est parcourue de controverses et critiques, provenant de scientifiques. Pour les uns, il n'existe pas de compromis sur une définition claire et approfondie du concept au point qu'il est hermétique à la compréhension. Le procédé et le cadre de son usage prônent de nombreuses définitions.¹ D'autres considèrent que l'équivoque de la notion est telle que de multiples sens sont éventuels qui donnent lieu à des classifications. Harribey considère que le DD est un *simple prolongement, simple alibid du développement existant*. Pour lui, l'après développement est un autre développement où la croissance économique promue par le capitalisme est durable ou bien non soutenable.²

Les controverses et critiques du DD:

Les principales critiques adressées au DD sont comme suit :

– Un concept né hors des cercles scientifiques

Issu de la diplomatie et utilisé pour justifier les actions les plus opposées, le DD n'a jamais été autant controversé au point que certaines institutions lui substitue d'autres désignations. Les contestations actuelles sur le DD le qualifient *d'oxymore*, de *concept dévoyé*, et lui préfèrent *transition écologique*.³

¹Yahya Fikri et Mohamed Rhalma, « Développement durable, Revue théorique », IJAFAME, (Volume 4, Issue 5-1, 2023), pp. 124-141.

²Jean Marie Harribey, *Développement soutenable et réduction du temps de travail Analyse critique appliquée au cas de la France*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, (Université de Paris 1 – Panthéon- Sorbonne. Institut d'étude du Développement économique et social., 1996), pp. 381-387

³ Fabrice Flipo. « Le développement durable et ses critiques : vers une transition sociale et écologique? » 4e édition entièrement repensée et réactualisée. Bréal-

La principale est relative à toutes les déterminations de la notion, du fait qu'il y ait absence de caution théorique scientifique ; autrement dit : Jusqu'à ce que les économistes s'intéressent véritablement au développement durable, la définition de ce terme ne représente rien de plus que des essais basiques.

De plus, de multiples interprétations découlent de la définition du DD. Il est question de *besoin*, sa signification peut différer selon la personne, selon le groupe culturel. Les besoins sont aussi se modifiables avec le temps.

– Délimitation ambiguë du contenu

Plusieurs raisons participent de la critique de la notion. D'abord, la notion telle qu'elle est définie dans le rapport Brundland occulte « un contenu difficile à cerner » au niveau de l'espace et dans le temps.¹

D'autres lui collent le qualificatif de complexe, d'où la difficulté de le délimiter. Serait-il *une mode, une formule passe-partout*?² Le paradoxe entre *développement* et *durabilité* qui pose question pour certains chercheurs. De plus, les scientifiques ne s'accordent pas sur l'emploi de la notion : les uns l'utilisent au singulier comme notion globalisante, alors que d'autres considèrent qu'il y a plusieurs développements durables. En évoquant dorénavant l'après développement durable, c'est l'idée de dépasser le concept de DD qui est alors émise. Dans cette critique, le concept est enfermé dans un cadre reflétant une certaine conception du monde qui fragmente le social, l'économique et l'environnemental³. Les contradictions sont exacerbées par les interprétations de divers vocables résultant de la pluralité linguistique.

Studyrama, pp.167, Thèmes & Débats, Eric Keslassy, (978-27495-5116-6. halshs-03915602, 2022), p.7

¹ François Mancebo, *Le développement durable*, (Paris, Armand Colin, 2006), p 269.

² Jamel Khermimoun, *Critique conceptuelle du développement durable, alternative globale et islam : pour une société de la mesure, du partage, et du bien-être. Éthique et environnement. Face aux enjeux écologiques, quelles approches, quelles priorités, quelles pistes privilégier, pour une alternative humaine et durable?* (L'Harmattan, 2016. fhal-02495670f), p.65.

³ Jamel Khermimoun, op.cit.p.66.

La notion de *développement désirable* est dangereuse, selon l'économiste américain Baden¹, car menant à des mesures aux répercussions insoupçonnées et sans doute désastreuses. La complémentarité prédomine en économie comme en écologie.² Le chercheur qui rencontre des écueils pour investir cet objet, sera devant le flou de la notion. A vrai dire, aucune définition spécifique, parmi les propositions tentées, ne domine vraiment au sein la littérature académique.³

– Grief contre l'occident

Moyennant un degré problématique d'universalité, Le DD est une construction adossée à une pensée économique occidentale. La plus grande masse de littérature disponible traite surtout de l'expérience des pays occidentaux par laquelle se nourrissent les théories du développement portant la focale sur l'industrialisation. La croissance économique est un constituant essentiel du développement selon ces théories, qui cependant dans l'ensemble persistent à ne pas le limiter. Des notions géopolitiques de *centre* et de *périphérie* nommées également Nord et Sud sont théorisées par des économistes du Sud, montrant que les pays en développement sont relégués dans l'exportation de matières premières, et tout progrès vers l'industrialisation est arrêté par les pays du Nord (barrières douanières, brevets, fuite des cerveaux, dégradation des termes de l'échange, progression plus faible de la productivité...)⁴. Historiquement, la pensée occidentale est confirmée par ce concept, dont l'une des répercussions est d'essayer de l'étendre

¹ John Baden, « L'économie politique du développement durable », (<http://www.catallaxia.free.fr> > www.liberaux.org), cité par N'Gouan Mathieu Agaman, "Comprendre les enjeux du développement durable à partir du philosophe marxien," Actes du 4ème 376 (Colloque 365-376, Université Pelefero Gon Coulibaly, 2022).(www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/12/033-NGouan-Mathieu-AGAMAN_365-376.pdf), consulté 20 juin 2024, p.308.

²N'Gouan Mathieu Agaman., "Comprendre les enjeux du développement durable à partir du philosophe marxien", Actes du 4ème 376 Colloque 365-376, Université Pelefero Gon Coulibaly, 2022. (www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/12/033-NGouan-Mathieu-AGAMAN_365-376.pdf), consulté 20 juin 2024.

³ Philippe Hamman, *Sociologie urbaine et développement durable*, (éditions de Boeck, 2012), p.10.

⁴Fabrice Flipo, op.cit.p.72.

éternellement.¹Certains pensent qu'il existe un biais même dans la notion de DD, car elle repose sur le concept discutable de *développement*. Pour Rist, la notion de développement est un ethnocentrisme et une croyance occidentale².

– De la durabilité en question :

Le dissentiment entre soutenabilité faible et soutenabilité forte, laquelle résulte largement des probabilités éventuelles du progrès technique, est une des principales différenciations. Néanmoins, cette distinction aussi intéressante qu'elle soit, est encline à confiner la discussion à un niveau macroéconomique abscons où la société et l'économie symbolisent un tout, sans évidence institutionnelle.³

La notion de durabilité (adéquation entre les besoins et les ressources globales de la terre à long terme) est la notion appuyée par les chantres du vocable *durable*, la préférant à l'idée d'un examen des capacités limitées de la Terre à répondre aux besoins de l'humanité. Selon John Baden, le DD est une notion qui selon le locuteur, a de multiples significations différentes. Le vocable DD est employé par une quantité importante de personnes venant de diverses disciplines et dans des situations fort multiples. La référence au DD se fait à partir d'idées, d'approches et de perspectives hétéroclites.⁴

Deux sortes de durabilité : la durabilité dite *forte* qui est définie par trois conditions très liées entre elles et la durabilité dite *faible* qui considère l'ampleur des potentialités véritables et du progrès technique.⁵ Le développement est inévitablement durable, pour les tenants du développement. C'est donc *un pléonisme* de parler de DD. A l'inverse,

¹Serge Latouche, « Le développement, une imposture durable », in Bernard Charbonneau, et Jacques Prades (édit.): *une vie entière à dénoncer la grande imposture*, (Érès, 1997), pp. 89-98.

²Gilbert Rist, « Le développement, histoire d'une croyance occidentale », (Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Monde et sociétés », 1ère éd. 2007).

³Catherine Aubertin et Franck-Dominique Vivien (édit.), « Le développement durable, deux siècles de controverses économiques ». Chapitre 1 du livre *Le développement durable*, (La Documentation Française, 2010. [Le développement durable, deux siècles de controverses économiques - Site de l'Association Adéquations \(adequations.org\)](http://adequations.org)), p.379 consulté 9 juillet 2024.

⁴N'Gouan Mathieu Aganam, op.cit.p.12

⁵Catherine Figuière, Bruno Boidin et Arnaud Diemer, *Economie Politique et Développement durable*, (De Boeck Supérieur s.a, 2eme édition, 2018), p. 21.

pour les opposants, le développement est une contrainte en constante augmentation sur les réserves naturelles. La formule est une liaison de deux termes antinomiques. Parce qu'il induit un mode de production destructeur, le DD ne peut être durable. Ainsi, c'est la notion de *durabilité* qui est hypothétique¹.

– Le refus de la croissance

Les opposants à l'idéologie du concept et de la croissance considèrent que le terme de développement durable est un paradoxe. Le terme de DD est jugé comme un *oxymore* pour les tenants de la décroissance, les ressources ne sont pas éternelles. D'un point de vue économique (Serge Latouche), ou selon la position philosophico-juridique (Jean Christophe Mathias), un rejet de la croissance est exprimé. Mathias indique que le concept de DD est bien *schizophrénique* : alors qu'il est la cause de la problématique environnementale par la croissance économique soutenue, il affirme fortement résoudre ce problème. En ce qui concerne le principe de précaution, les textes de loi révèlent la place prépondérante du pilier économique aux deux autres piliers, ce qui signifie qu'il n'existe pas de compatibilité entre le DD et une politique volontariste de préservation de la nature.²

– Le dominant hégémonique refusé

La base de l'opposition vis-à-vis du DD est aussi son énonciation par l'ONU comme étant un projet de société, voire un projet de civilisation qu'il convient d'adopter pour le monde. En conséquence, le DD ressemblerait plutôt à un programme politico-économique érigé par certains acteurs sociaux qui occupent un siège onusien (dont des dirigeants de pays non démocratiques) qui sont convaincus que la résolution des problèmes environnementaux et sociaux se réalisera grâce au développement économique, sous la condition qu'il y ait un nouvel ordre mondial, bâti sur le libre marché, et qui dicte ses lois. A la manière dont le DD est apposé comme une

¹ Sylvie Brunel, « Qu'est-ce que la durabilité ? » In *Le développement durable*, (PUF, Coll. Que sais-je ? 2012), pp. 55-69.

² Jean Christophe Mathias, *Politique de Cassandre - Manifeste républicain pour une écologie radicale* ([Sang de la Terre](#), Collection La pensée écologique, 2009), consulté 22 juillet 2024.

indication sacrée, est appréhendé sa caractéristique hégémonique¹.

Les entraves à l'application du DD :

Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre réelle du développement durable n'est ni facile, ni simple et cela est dû, bien sûr, à plusieurs variables et raisons qui empêchent d'atteindre cet objectif. Le DD implique, en général sans tenir compte des particularités et des différences, beaucoup de généralisation. Sur cette base, il convient de diviser les obstacles au DD en trois catégories, comme suit :

- **Obstacles communs à tous les pays** : probablement les plus importants : ²
 - Concept flou et manque de compromis sur sa délimitation.
 - Difficulté à abandonner la culture de consommation.
 - Manque de conscience du danger qui menace la planète.
 - L'absence d'une stratégie claire et convenue entre tous les pays du monde.
 - Le problème du financement et les coûts du passage de l'économie traditionnelle à l'économie durable.
 - Absence de réelle volonté politique, notamment parmi les grands pays industrialisés.
- **Obstacles spécifiques aux pays développés** : Les plus importants sont peut-être :
 - Les modèles dominants de comportement productif sont enracinés et difficiles à remplacer.
 - Les modèles de comportement des consommateurs existants sont enracinés et difficiles à changer.
 - Absence de volonté politique des grands pays industrialisés, considérés comme les pays les plus dommageables pour l'environnement.
 - L'existence de considérations politiques dans l'application du développement durable.

¹Serge Latouche, « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement ». In Mondes en développement (2003/1 (no 121)), pp. 23-30.

² Abdelrahman Al-Ayeb, Le contrôle de la performance globale de l'entreprise économique en Algérie face aux défis du développement durable, (Thèse de doctorat non publiée en sciences économiques, Université Ferhat Abbas, Sétif, Algérie, 2018), p. 12. (Version Originale en Arabe).

- L'opposition des grandes entreprises industrielles et des parties prenantes à cette entreprise et la pression pour la mettre hors d'état de nuire.

- **Obstacles spécifiques aux pays sous-développés** : probablement les plus importants :

- Le problème du financement, car la mise en œuvre et la planification du plan de développement durable nécessitent des fonds énormes qui ne sont pas couverts par les niveaux d'investissement disponibles dans ces pays.
- Le problème de la technologie et de sa maîtrise à travers les faibles niveaux de capacités techniques et d'expertise technique.
- Le problème de la pauvreté et de l'éducation (sensibilisation) pour que la préservation de l'environnement ne soit pas une priorité pour ces pays et ces peuples.
- La propagation du phénomène de la corruption et sa pénétration au sein de l'État et de la société.
- Explosion démographique, où la forte croissance démographique provoque l'épuisement du développement économique et social.¹
- Faiblesse de la société civile et du secteur privé.
- La fragilité des systèmes politiques et l'absence d'économie réelle.
- Dettes dérivées, notamment des dépenses de guerre, qui pèsent sur les pays².

Conclusion :

En dépit du flou du concept du DD, il n'en demeure pas moins que son utilité réside dans une prise de conscience mondiale écologique et sociale et sa compatibilité économique. Dès son émergence, le DD est né avec une ambiguïté et une élasticité qui ont conduit des spécialistes, des scientifiques à des critiques, voire au rejet du terme DD et son remplacement par d'autres concepts plus explicites, notamment « écodéveloppement, transition écologique ». La propagation planétaire du DD a conduit vers une préoccupation prépondérante où le DD devient objet de politiques et de mesures pour le rendre opérationnel. En dépit des ambiguïtés conceptuelles, le DD est devenu un défi mondial qui

¹ Abdelrahman Al-Ayeb, op. cit., p. 21.

² Ghanem, Samar Khairy Morsi, "Les obstacles au développement durable dans les pays du monde islamique : étude analytique appliquée à la République arabe d'Égypte", (2013), disponible sur : <https://bit.ly/3BtbKUN>. (Version Originale en Arabe).

interroge l'individu et la collectivité aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Néanmoins, ses mises en œuvre éprouvées au niveau mondial s'efforcent à montrer leur efficience. Ces essais, bien que novateurs, n'arrivent pas à se débarrasser des équivoques associées au DD dans sa genèse onusienne. L'incorporation des questions économiques, sociales et environnementales ainsi que l'élimination des inégalités Nord Sud n'est pas avérée. Les retombées scientifiques, comme outil pour l'action et d'analyse, et le contenu normatif de la notion sont exposés aux discussions et aux critiques.

Si la source de la notion figure dans le discours exclusivement politique, elle intègre dorénavant les discours scientifiques telles que les sciences de la terre, dans celui des sciences sociales ; en conséquence, plusieurs nouvelles disciplines émergent (écodéveloppement, éco-politique, l'économie de l'environnement, relations environnementales internationales, développement territorial durable...) ; de même, les approches systémiques et multidisciplinaires montent en puissance. Les retombées scientifiques, comme outil pour l'action et d'analyse, et le contenu normatif de la notion sont exposés aux discussions et aux critiques.

Nonobstant l'énorme réalisation autour du contenu théorique du DD, ainsi que sur ses interprétations et ses applications à la fois dans les sciences de l'environnement que dans les sciences humaines, sur le plan paradigmatique, le DD relève probablement plus de la théorie de l'action qu'il ne suggère un cadre théorique universel.

L'approche pluridisciplinaire est nécessaire afin de voir tous les volets que peut contenir le développement durable dans le but de le conceptualiser et de le rendre plus explicite.

En attendant, il semble souhaitable de ne pas s'écarter de la définition originale, sans pour autant minorer le bénéfice de ce débat.

Au travers de ce texte nous estimons avoir donné une idée assez complète du DD et des débats qu'il a suscités et qu'il suscite encore aujourd'hui, débats qui ont montré les limites de cette notion pourtant féconde. Ces limites devraient être appropriées par les scientifiques de diverses disciplines pour enlever les ambiguïtés de la notion et lui donner un cadre théorique.